Direction des Finances et des Achats

Sous-Direction du Budget

Direction des Ressources Humaines

Sous-Direction du Pilotage

2022 DFA - DRH 55 Projet de budget primitif emplois pour 2023

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mes cher-e-s collègues,

Le volet emplois du budget primitif 2023 traduit les priorités de la mandature, au premier rang desquelles figurent la montée en puissance de la police municipale parisienne, le développement et le renforcement des services publics pour les Parisiennes et les Parisiens, l'entretien et la végétalisation de la ville, le protection des populations les plus fragiles, la résorption de l'emploi précaire et la transition écologique.

La poursuite de la montée en puissance de la Police municipale parisienne : +128 postes

Les effectifs de terrain de la police municipale sont renforcés, avec la création de 123 postes :

- 100 postes d'agent de police municipale;
- 10 postes de chef de service de la police municipale ;
- 3 postes de directeur de la police municipale ;
- 10 postes d'agent d'accueil et de surveillance de la Ville de Paris.

Par ailleurs, 2 postes sont créés pour les intervenants sociaux en commissariat et 3 postes sont créés pour les fonctions support.

De nouveaux services publics pour les Parisiens : +119 postes

27 postes sont créés à la Direction des affaires culturelles pour la préfiguration de deux médiathèques : James Baldwin dans le 19 ème arrondissement et Virginia Woolf dans le 13 ème arrondissement.

2 postes sont créés pour le nouveau site des archives de Paris.

1 poste est créé pour l'accueil du public au conservatoire à rayonnement régional.

Par ailleurs, 12 268 heures de vacations sont créées pour développer l'offre d'éducation artistique et culturelle dans les conservatoires, notamment pour permettre la poursuite de la montée en charge du Conservatoire municipal du 14 ème arrondissement, et pour développer les partenariats avec les écoles et les collèges.

À la Direction de la jeunesse et des sports, 19 postes sont créés pour la création ou la transformation d'équipements sportifs (TEP Amandiers, TEP Dunois, Centre sportif Puteaux, CS Suchet et TEP Muette). 2 postes sont créés pour la prévention des risques

professionnels et 1 poste est créé pour le lieu d'accueil des jeunes de 16 à 30 ans « Ouartier Jeunes ».

À la Direction des familles et de la petite enfance, 6 postes sont créés pour l'ouverture de nouveaux berceaux (fusion HG et CC Lobau, fusion CC Max Jabob 1 et 2, multi-accueil Flammarion). 9 postes de puéricultrices sont créés pour la mise en place de la réforme Norma, la consolidation du pôle de remplacement des responsables et le renforcement des contrôles. 2 postes sont créés pour l'accueil d'enfants porteurs de handicap. 4 postes sont créés pour renforcer les fonctions de coordination et de pilotage.

À la Direction des affaires scolaires, 5 postes sont créés pour l'école élémentaire Davout et l'école polyvalente de la ZAC Gare de Lyon-Daumesnil. 5 postes sont créés pour renforcer les actions éducatives en direction des collégiens et en faveur de l'inclusion.

7 postes sont créés à la Direction de la démocratie, des citoyen·ne·s et des territoires, dont 4 pour les services des titres d'identité.

7 postes sont créés à la Direction de la santé publique, pour l'ouverture de la Maison santé/sports Curial, le renforcement de la prise en charge de la santé mentale des jeunes, le renforcement des actions d'aides à l'installation des professionnels de santé (dispositif ParisMed) et l'amélioration de la prise en charge des psychotraumas.

3 postes sont créés pour les Jeux olympiques et paralympiques. Les autres charges liées aux JOP sont portées par des transferts et des régularisations (19 contrats de projet régularisés).

Une priorité donnée à l'espace public : +89 postes

Les équipes de terrain de la Direction de la propreté et de l'eau sont renforcées par la création de 18 postes d'éboueur et 12 postes de technicien des services opérationnels pour les équipes urgence propreté et les équipes d'après-midi. 6 postes sont créés pour la réorganisation des équipes de collecte des $2^{\text{ème}}$ et $12^{\text{ème}}$ arrondissements

À la Direction de la voirie et des déplacements, 39 postes sont créés, dont 20 pour renforcer les sections territoriales de voirie, 3 pour le service du patrimoine de voirie, 4 pour la mise en accessibilité des arrêts de bus, 2 pour le service des déplacements, 4 pour le service des aménagements et des grands projets, 2 pour la délégation aux territoires, 2 pour la mise en accessibilité des sites olympiques et 2 pour les illuminations liées aux JOP.

À la Direction des espaces verts et de l'environnement, 11 postes sont créés pour la végétalisation de l'espace public et 3 postes sont créés pour le Plan comète (plomb).

Le renforcement de l'action en direction des populations les plus fragiles : +74 postes

À la Direction des solidarités, 12 postes sont créés à la sous-direction de l'autonomie, notamment pour renforcer le contrôle des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et les visites de réévaluation.

6 postes sont créés à la sous-direction de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion.

37 postes sont créés au titre de la politique de protection de l'enfance, pour renforcer la mission inspection/contrôle et l'équipe de professionnels de soutien, ainsi que pour la création à titre expérimental d'une équipe mobile pluridisciplinaire pour accompagner les établissements et les familles d'accueil dans les moments de crise de jeunes confiés et d'une équipe d'éducateurs spécialisés pour atteindre un taux d'encadrement de 1 pour 1.

À la Direction du logement et de l'habitat, 19 postes sont créés, dont 16 pour la reprise de la gestion de la délégation des aides à la pierre, 2 pour permettre le suivi et le contrôle de l'encadrement des loyers et 1 pour la protection des locaux d'habitation.

La résorption de l'emploi précaire : +210 postes

Dans le cadre du plan pluriannuel de déprécarisation porté par l'Exécutif, 15 postes sont créés à la Direction des affaires culturelles pour permettre d'offrir des contrats pérennes aux personnes recrutées pour effectuer des remplacements au sein du réseau des conservatoires.

Toujours dans le cadre du plan de déprécarisation, 65 postes sont créés à la Direction des affaires scolaires, sur les corps techniques, pour renforcer le volant de remplacement des personnels en absence de courte durée, et 80 postes d'adjoints d'animation sont créés pour permettre l'accès à l'emploi titulaire de personnels vacataires (une seconde partie de création interviendra au BS).

50 postes sont enfin créés à la Direction de la police municipale et de la prévention pour la contractualisation de vacataires point-écoles.

La transition écologique et la lutte contre les dérèglements climatiques : +14 postes

À la Direction de la transition écologique, 13 postes sont créés pour la transition énergétique, la sortie du plastique à usage unique et la révision du plan climat.

À la Direction de l'attractivité et de l'emploi, 1 poste est créé pour renforcer le bureau des économies solidaires et circulaires.

Le renforcement des fonctions de pilotage : +50 postes

19 postes sont créés à la Direction des constructions publiques et de l'architecture : 4 postes pour le Plan de transformation numérique, 4 postes pour la maîtrise des risques bâtimentaires, 1 ingénieur et 8 techniciens supérieurs pour la section technique de l'énergie et du génie climatique, notamment pour les travaux à mener en matière de ventilation et 2 postes pour l'accélération du programme de Cour oasis.

- 5 postes sont créés à la Direction de l'information et de la communication.
- 4 postes sont créés à la Direction des affaires juridiques.
- 17 postes sont créés à la Direction des ressources humaines pour les bureaux de l'action sociale, de la formation, des rémunérations, le centre mobilité compétences, la mission enquête et améliorations des pratiques internes et le service des systèmes d'information.
- 5 postes sont créés à la Direction des systèmes d'information et du numérique pour l'assistance informatique de proximité, la maintenance et la sécurité des systèmes d'information, et le SI ressources humaines.

Changements de périmètre : -9 postes

25 postes de la Direction des affaires scolaires relatifs à la restauration dans les collèges sont transférés aux caisses des écoles.

- 9 postes sont transférés à la Direction des solidarités en provenance du Centre d'action sociale.
- 3 postes sont créés à la Direction des familles et de la petite enfance pour la reprise en régie des jardins d'enfants Paris Habitat.
- 4 postes sont transférés à la Direction des ressources humaines en provenance du Centre d'action sociale.

Des transformations catégorielles pour la reconnaissance des responsabilités des agents et l'amélioration des parcours professionnels : +31 postes

A la DAC, 2 postes de technicien supérieur et 1 poste de personnel de maîtrise sont transformés en 3 postes de chefs d'exploitation.

A la DASCO, 1 poste de personnel de maîtrise est transformé en 1 poste de chef d'exploitation.

A la DLH, 1 poste de personnel de maîtrise et 1 poste de technicien supérieur sont transformés en 2 postes de chefs d'exploitation.

Par ailleurs, des transferts entre directions sont opérés, notamment entre la Direction des solidarités, la Direction de la santé publique et la Direction des familles et de la petite enfance.

Enfin, des transformations de postes sont réalisées pour permettent une meilleure adéquation du schéma d'emploi avec les besoins fonctionnels des directions. Le solde des transformations est de +33 postes.

Un plan de redéploiement proportionné

Pour contribuer au financement des priorités de la mandature, un plan de redéploiements est proposé. 321 postes sont redéployés au BP 2023, dont 120 à la DASCO en lien avec la baisse de la démographie scolaire et 30 à la DPE en lien avec l'évolution de la collecte des bio déchets d'ici 2024.

Au total, le budget emplois 2023 présente un solde net de + 385 postes et 12 268 heures de vacation, pour un impact en masse salariale de 10,43 M \in , dont 7,67 M \in sur 2023 et un effet report sur 2024.

Je vous prie, mes cher-e-s collègues, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris